



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ NSF 08

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	NSF 08
Numéro du produit	62286
Indications sur l'enregistrement REACH	exempté – application alimentation/pharma exempté par article 2(5)

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Flavouring
--------------------------	------------

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	---

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No.	62286

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Non Classé
Dangers pour l'environnement	Non Classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger	NC Non Classé
--------------------	---------------

#### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

## NSF 08

**3.2. Mélanges**

(4 α)- β -D-GLUCOPYRANOSYL 13-[(2-O- β -D-GLUCOPYRANOSYL- β -D-GLUCOPYRANOSYL)OXY]KAUR-16-EN-18-OATE	<b>60-100%</b>
Numéro CAS: 57817-89-7	
<b>Classification</b> Non Classé	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

**Commentaires sur la composition** Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours**

<b>Inhalation</b>	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact cutané</b>	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

**Contact oculaire** Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Indications pour le médecin** Traiter en fonction des symptômes.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction**

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

<b>Dangers particuliers</b>	Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

**5.3. Conseils aux pompiers**

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## NSF 08

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Suivez les conseils de prudence décrits dans cette fiche de données de sécurité. Prévoir une ventilation suffisante. Éviter l'inhalation de poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Collecter les poudres en utilisant un aspirateur à poussières avec un filtre à particules ou balayer avec précaution dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Éviter la formation et la dispersion de poussières. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Éviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation suffisante. Éviter les manipulations qui engendrent la formation de poussières. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

(4  $\alpha$ )- $\beta$ -D-GLUCOPYRANOSYL 13-[(2-O- $\beta$ -D-GLUCOPYRANOSYL- $\beta$ -D-GLUCOPYRANOSYL)OXY]KAUR-16-EN-18-OATE (CAS: 57817-89-7)

**Commentaires sur les composants** Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Equipements de protection**



**Contrôles techniques appropriés** Prévoir une ventilation suffisante.

## NSF 08

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques, résistantes aux poussières. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.
<b>Protection des mains</b>	Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.
<b>Autre protection de la peau et du corps</b>	Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucune recommandation particulière. Une protection contre les poussières nuisibles doit être utilisée quand la concentration dans l'air dépasse 10 mg/m <sup>3</sup> . Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à particules, type P2. EN 136/140/141/145/143/149

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Poudre pulvérulente.
<b>Couleur</b>	Blanc/blanc cassé.
<b>Odeur</b>	Caractéristique.
<b>Seuil olfactif</b>	Pas d'information disponible.
<b>pH</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point de fusion</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point d'écoulement</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point de congélation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point d'éclair</b>	Pas d'information disponible.
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Facteur d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Pas d'information disponible.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Autre inflammabilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité relative</b>	Pas d'information disponible.

## NSF 08

<b>Densité apparente</b>	Pas d'information disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	Légèrement soluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Pas d'information disponible.
<b>Viscosité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Propriétés explosives</b>	Pas d'information disponible.
<b>Explosif sous l'influence d'une flamme</b>	Pas d'information disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Pas d'information disponible.

### 9.2. Autres informations

<b>Autres informations</b>	Non disponible.
<b>Indice de réfraction</b>	Pas d'information disponible.
<b>Taille de particules</b>	Pas d'information disponible.
<b>Poids moléculaire</b>	Pas d'information disponible.
<b>Volatilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Concentration de saturation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température critique</b>	Pas d'information disponible.
<b>Composé organique volatil</b>	Pas d'information disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

<b>Réactivité</b>	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
-------------------	--

### 10.2. Stabilité chimique

<b>Stabilité chimique</b>	Stable à température ambiante normale.
---------------------------	--

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Ne polymérisera pas.
---	----------------------

### 10.4. Conditions à éviter

<b>Conditions à éviter</b>	Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.
----------------------------	---

### 10.5. Matières incompatibles

<b>Matières incompatibles</b>	Indéterminé.
-------------------------------	--------------

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.
--	--

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**NSF 08****Corrosion cutanée/irritation cutanée**

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Pas d'information disponible.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Pas d'information disponible.

**Sensibilisation respiratoire**

**Sensibilisation respiratoire** Pas d'information disponible.

**Sensibilisation cutanée**

**Sensibilisation cutanée** Pas d'information disponible.

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

**Essais de génotoxicité - in vitro** Pas d'information disponible.

**Cancérogénicité**

**Cancérogénicité** Pas d'information disponible.

**Toxicité pour la reproduction**

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Pas d'information disponible.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique**

**Exposition unique STOT un** Pas d'information disponible.

**toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée**

**Exposition répétée STOT rép.** Pas d'information disponible.

**Danger par aspiration**

**Danger par aspiration** Pas d'information disponible.

**Inhalation** Les poussières à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

**Ingestion** Pas d'effets nocifs potentiels de part les quantités susceptibles d'être ingérées par accident.

**Contact cutané** Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

**Contact oculaire** Des particules dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

**Informations toxicologiques sur les composants**

**(4 α)- β -D-GLUCOPYRANOSYL 13-[(2-O- β -D-GLUCOPYRANOSYL- β -D-GLUCOPYRANOSYL)OXY]KAUR-16-EN-18-OATE**

**Effets toxicologiques** Pas d'information disponible.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

**Données sur l'animal** Pas d'information disponible.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Pas d'information disponible.

**Sensibilisation respiratoire**

**Sensibilisation respiratoire** Pas d'information disponible.

## NSF 08

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les poussières à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Le contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation temporaire.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**Écotoxicité** Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

Informations écologiques sur les composants(4 α)- β -D-GLUCOPYRANOSYL 13-[(2-O- β -D-GLUCOPYRANOSYL- β -D-GLUCOPYRANOSYL)OXY]KAUR-16-EN-18-OATE

**Écotoxicité** Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

12.1. Toxicité

**Toxicité** Pas considéré toxique pour les poissons.

Informations écologiques sur les composants(4 α)- β -D-GLUCOPYRANOSYL 13-[(2-O- β -D-GLUCOPYRANOSYL- β -D-GLUCOPYRANOSYL)OXY]KAUR-16-EN-18-OATEtoxicité aquatique aiguë

## NSF 08

**Toxicité aiguë - poisson** Aucune information disponible.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Le produit est facilement biodégradable.

#### Informations écologiques sur les composants

*(4 α)- β -D-GLUCOPYRANOSYL 13-[(2-O- β -D-GLUCOPYRANOSYL- β -D-GLUCOPYRANOSYL)OXY]KAUR-16-EN-18-OATE*

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Pas d'information disponible.

#### Informations écologiques sur les composants

*(4 α)- β -D-GLUCOPYRANOSYL 13-[(2-O- β -D-GLUCOPYRANOSYL- β -D-GLUCOPYRANOSYL)OXY]KAUR-16-EN-18-OATE*

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Pas d'information disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Légèrement soluble dans l'eau.

#### Informations écologiques sur les composants

*(4 α)- β -D-GLUCOPYRANOSYL 13-[(2-O- β -D-GLUCOPYRANOSYL- β -D-GLUCOPYRANOSYL)OXY]KAUR-16-EN-18-OATE*

**Mobilité** Pas d'information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

#### Informations écologiques sur les composants

*(4 α)- β -D-GLUCOPYRANOSYL 13-[(2-O- β -D-GLUCOPYRANOSYL- β -D-GLUCOPYRANOSYL)OXY]KAUR-16-EN-18-OATE*

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Pas d'information disponible.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Indéterminé.

#### Informations écologiques sur les composants

*(4 α)- β -D-GLUCOPYRANOSYL 13-[(2-O- β -D-GLUCOPYRANOSYL- β -D-GLUCOPYRANOSYL)OXY]KAUR-16-EN-18-OATE*

**Autres effets néfastes** Pas d'information disponible.

## NSF 08

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

<b>Information générale</b>	Ne pas percer ou incinérer, même vide. Traiter les déchets comme des déchets réglementés.
<b>Méthodes de traitement des déchets</b>	Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

<b>Général</b>	Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).
----------------	--

#### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

<b>Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin</b>	Non.
---	------

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

<b>Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b>	Non applicable.
---	-----------------

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<b>Législation UE</b>	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.
-----------------------	---

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

## NSF 08

<b>Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité</b>	<p>ETA: Estimation de la toxicité aiguë</p> <p>ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.</p> <p>ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.</p> <p>CAS: Chemical Abstracts Service.</p> <p>DNEL: Dose dérivée sans effet.</p> <p>IATA: Association Internationale du Transport Aérien.</p> <p>IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.</p> <p>Kow: Coefficient de partage octanol-eau.</p> <p>CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).</p> <p>DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .</p> <p>PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.</p> <p>PNEC: Concentration prédite sans effet.</p> <p>REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.</p> <p>RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.</p> <p>vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.</p> <p>CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.</p> <p>MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.</p> <p>cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.</p> <p>FBC: Facteur de bioconcentration.</p> <p>DBO: Demande biochimique en oxygène.</p> <p>CE<sub>50</sub>: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.</p> <p>LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.</p> <p>LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.</p> <p>NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.</p> <p>NOAEL: Dose sans effet nocif observé.</p> <p>NOEC: Concentration sans effet observé.</p> <p>LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.</p> <p>DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.</p> <p>LE50: limite d'exposition 50</p> <p>hPa: Hektopaskal</p> <p>LL50: Lethal Chargement cinquante</p> <p>OCDE: Organisation de coopération et de développement économique</p> <p>POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau</p> <p>Un appareil respiratoire autonome: SCBA</p> <p>STP Stations d'épuration</p> <p>COV: Composés organiques volatils</p>
<b>Sigles et abréviations utilisés dans la classification</b>	<p>Acute Tox. = Toxicité aiguë</p> <p>Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë</p> <p>Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique</p>
<b>Références littéraires clés et sources de données</b>	<p>Information du fournisseur.</p>
<b>Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008</b>	<p>NC: Méthode par le calcul.</p>
<b>Commentaires sur la révision</b>	<p>NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.</p>
<b>Date de révision</b>	<p>27-05-21</p>

**NSF 08**

<b>Numéro de version</b>	1.000
<b>Numéro de FDS</b>	62286
<b>Statut de la FDS</b>	Approuvé.
<b>Signature</b>	Jitendra Panchal

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.